

COMMUNE DE BUSSAC

CONSEIL MUNICIPAL du 17 Septembre 2020

Le 17 Septembre 2020, le Conseil Municipal de BUSSAC s'est réuni à 20h15 à la salle des fêtes pour examiner les points portés à l'ordre du jour.

Sont présents : Bernard Merle, Dominique François, Marie-Hélène Le Pemp, Stéphane Brethonnet, David Diligeard, Laurent Cayzac, Viviane Lassalle, Arnaud Delfaud,.

Sont absents excusés avec pouvoir : Anne-Karine Pauwels, Thomas Bathellier,

Marie-Josée Jullion est absente excusée

David Diligeard est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, l'assemblée municipale peut délibérer valablement.

1 – Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 30 juillet 2020 :

Le compte rendu de la réunion, du conseil municipal, du 30 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

2 – Lecture des délibérations approuvées le 30 juillet 2020 :

- N°2020-25 : Redevance d'occupation du domaine public – ENEDIS – 2020 ;
- N°2020-26 : Redevance d'occupation du domaine public – ORANGE – 2020 ;
- N°2020-27 : Désignation du Délégué, pour la commune de Bussac, à la CLECT

3 – Lecture des décisions :

3-1-Renouvellement du contrat d'entretien du système de sonnerie des cloches

Le Maire indique qu'il a reçu le technicien pour la révision de l'installation de sonnerie automatique des cloches. Ce dernier a indiqué qu'une mise aux normes est nécessaire au niveau du mécanisme situé dans le clocher. Il lui a été demandé d'établir un devis, ce qui sera fait lors de sa prochaine visite. Le contrat d'entretien a été renouvelé pour un montant de 181.37€ TTC.

3-2-Amménagement de la mairie :

Le Maire indique qu'il a commandé des rideaux occultants, sur mesure, pour les ouvertures de la mairie pour un montant de 250€. Ces derniers ayant été endommagés lors de l'inondation de Juin 2018 et pris en compte dans l'indemnisation de notre assurance.

3-3-Décorations de Noël :

Le Maire indique qu'il a commandé un complément de décorations de Noël pour le Bourg, pour un montant de 592.32€ TTC.

3-4-Entretien annuel des systèmes de chauffage : fuel, gaz et électrique, des bâtiments et logements communaux :

Le Conseil municipal, après examen des devis reçus en mairie, a décidé de faire exécuter les travaux d'entretien annuels par l'entreprise MARTY de Périgueux. Le montant de ces travaux, annuels obligatoires, seront répercutés sur les charges des locataires.

3-5-Arrêté « démarchage à domicile » :

Après concertation avec la gendarmerie, le maire propose de prendre un arrêté de lutte contre le démarchage à domicile afin de protéger les administrés contre les démarcheurs mal intentionnés. Une information détaillée sera donnée dans le prochain bulletin communal.

3-6-Arrêté « déplacement des panneaux d'entrée et sortie du bourg » :

Le maire indique que l'arrêté de déplacement des panneaux d'entrée et sortie du bourg coté cimetière, décidé lors de la précédente réunion du conseil municipal, a été pris et envoyé aux services concernés.

4 – Délibération N°2020-28 – Modification de nom de voie communale :

Le Maire propose que, suite à la demande des habitants et sur leur proposition, que le nom de la voie communale menant à leur domicile, nommée initialement « Impasse des musaraignes » soit appelée « **Impasse du sorbier** »

Proposition approuvée à l'unanimité

5 – Informations diverses :

5-1 - Réunion AXA à la salle des fêtes :

Les personnes intéressées qui n'ont pu se rendre à cette réunion peuvent toujours contacter l'organisateur par téléphone au numéro figurant sur le document distribué dans les boîtes aux lettres.

5-2 - Compétence « eau potable »

La communauté d'agglomérations du Grand Périgueux a tenu une réunion d'information, destinée aux maires des communes du secteur, à la salle des fêtes afin de présenter le projet de sa prise de compétence « eau potable » approuvé par la préfecture. Il s'agit de former un grand syndicat regroupant les deux principaux syndicats existants, afin de mutualiser les moyens pour gérer les ressources d'eau potable et améliorer les installations et réseaux de distributions. Ces derniers datant des années 50, nécessitent de lourds travaux de rénovation pour lutter contre un débit de fuites important.

5-3 - Projet « Participation citoyenne »

Suite à notre rencontre avec le Major de la gendarmerie de Brantôme, qui nous a présenté l'opération « participation citoyenne » qui consiste à contracter une convention tripartite : Préfecture – Gendarmerie – Commune, afin d'améliorer la sécurité sur notre commune. Nous envisageons d'adhérer à cette démarche qui nécessite de définir des référents par secteur qui seront en liaison avec la gendarmerie. Cette opération sera matérialisée par la mise en place de panneaux représentant un œil symbolisant la vigilance. Une information sera diffusée dès que tout sera mis en place.

5-4 – Proposition du 1^{er} Adjoint :

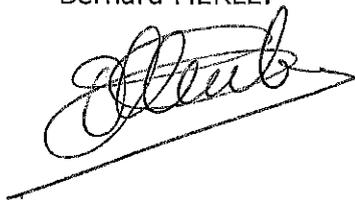
Le 1^{er} Adjoint propose d'envisager l'inscription, sur le fronton de la mairie, de la devise de la république : Liberté – Egalité – Fraternité. Une demande de devis sera formulée.

5-5 – Le point sur les réunions d'août - septembre :

- Réunion Commission Appel d'Offres de la CCDB : Le maire
- Cérémonie au monument aux morts de Puy de Fourches : Le maire
- Réunion du SMCTOM – Assemblée Générale : Le maire
- Réunion SIAEP – Isle-Dronne-Vern (Eau potable) : 3^e Adjoint et Arnaud DELFAUD
- Réunion SDE24- (Electrification) : 3^e Adjoint
- Réunion du SMCTOM – Election du bureau : Le maire
- Réunion du SMCTOM – Redevance incitative : Le maire et l'Agent Technique
- Rencontre avec Le Major de gendarmerie : Le maire et le 1^{er} Adjoint
- Réunion à Bussac du Grand Périgueux – Compétence « Eau potable » : Le maire
- Réunion Commission Appel d'Offres de la CCDB : Le maire
- Réunion UDM24 – Service juridique : Le maire et le 1^{er} Adjoint
- Réunion du Conseil Communautaire : Le maire
- Réunion du SIVOSS – (Scolaire et Sportif) : Le maire

La séance du Conseil municipal est levée à 23h10.

Le maire,
Bernard MERLE.



Le secrétaire,
David DILIGEART.

